



Mairie de Susville  
18 Impasse du Stade  
38350 Susville

04.76.81.05.12  
mairie.susville.police@orange.fr

SIAJ : ...../...../.....  
MAIRIE : ...../...../.....

## SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT ABONNEMENT

Eau et assainissement



Eau



### PERSONNE PHYSIQUE : fournir la copie d'une pièce d'identité

Nom :	Nom :
Prenom :	Prenom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
Tel fixe :	Tel fixe :
Tel portable :	Tel portable :
Adresse mail :	Adresse mail :
N°abonnement : A	N°branchement : P

Cet abonnement est destiné aux besoins domestiques de ..... Personne(s)

### PERSONNE MORALE : fournir un extrait KBIS

Raison sociale :

### ADRESSE DU LOGEMENT

Voie :  
Code postal : 38350      Commune : Susville  
Etes-vous : Propriétaire       Locataire       Autre   
Cet abonnement est destiné à  personnes

### ANCIEN ABONNE

Nom et prénom :  
N°abonné: A      N° branchement: P

### ADRESSE POUR L'ENVOI DES FACTURES

Voie :  
Code postal:      Commune :

### COORDONNEES DU PROPRIETAIRE SI VOUS ETES LOCATAIRE

Nom et prénom  
Voie :  
Code postal      Commune  
Téléphone:

### COMPTEUR

Date d'entrée dans le logement :  
Numéro de compteur :  
Date du relevé de compteur :  
Index (ne pas inscrire les chiffres en rouge) :

Signature

Fait à      le

Les données collectées sont nécessaires à la souscription de votre abonnement EAU et pourraient être transférées à notre partenaire pour traiter votre dossier. Les données seront conservées selon la durée légale. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, son décret n°2019-536 et au Règlement européen 2016/679, vous avez des droits sur vos données à caractère personnel. Ils sont décrits sur le site CNIL.fr. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous devez en faire la demande par email à l'adresse mairie.susville@orange.fr ou dpo@ccmathesine.fr ou par voie postale à l'adresse : Délégué à la Protection des Données – Mairie de Susville - 18 Impasse du Stade, 38350 Susville. Si, après nous avoir contacté, vous considérez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.